

Engins échangeables

Conditions et déroulement de la gestion des contenants vides

La Poste CH SA n'accepte **pour l'échange** que les palettes conformes aux directives de la «Norme Européenne EPAL» (www.epal.ch) et portant le marquage au fer correspondant (cette règle s'applique également au cadre et au couvercle de la palette). Toutes les autres palettes sont acceptées, mais non échangées (par ex. palettes non retour, palettes endommagées).

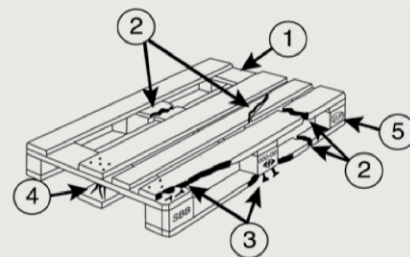
Echange de palettes

- La réglementation de l'échange 1:1, définie dans le secteur des transports conformément aux directives EPAL, est en vigueur.
- Les palettes endommagées ne sont pas échangées.
- Veuillez vous référer à ce propos aux informations du site www.epal.ch.

Autorisés à l'échange:
palettes EUR et accessoires selon
les directives EPAL



Non autorisées à l'échange: palettes à usage unique et palettes endommagées



Sont considérés comme endommagés


- ① éléments manquants
- ② éléments cassés
- ③ clous proéminents
- ④ éléments manquants, endommagés
- ⑤ absence de la marque de qualité

Bulletin de livraison pour échange de matériel

- Si l'échange 1:1 des **palettes, cadres et couvercles** ne peut pas être effectué, le conducteur se voit remettre un bulletin de livraison pour échange de matériel.
- Le conducteur reçoit une copie pour le client (bleue) et une copie pour le transporteur (rose).
 - Seul le bulletin de livraison bleu (double pour le client) permet de récupérer le matériel d'échange dans un délai de **30 jours** à compter de la date d'émission.
- La prise en charge de quantités supérieures de matériel d'échange (instructions de service: >39 palettes, >15 cadres, >75 couvercles) doit être signalée à la Gestion des contenants vides de La Poste Suisse (voir contact) **48 heures** avant la date de prise en charge, avec indication du **créneau horaire** souhaité.
- La date et le créneau horaire de prise en charge (matin/après-midi) choisis sont fixes.
- Le lieu de prise en charge peut être défini après concertation et correspond en général au lieu de dépôt du matériel d'échange.

Exemplaire pour la Poste

BZ Härkingen
 BZ Zürich-Mülligen
 CC Ecôlepens
 andere / autres _____

DIE POST 

Auslieferungsschein für Tauschgeräte (Post-AS)
Bulletin de livraison pour échange de matériel
 Original für die Postdienststelle
 Original pour l'office de poste

Datum: **No 64526**
 Date: _____

Sender: _____
 Expéditeur: _____

Angeforderte Tauschgeräte - matériel à échanger livré		
Paletten Palettes	Rahmen Cadres	Deckel Couvercles
Visa Sender Visa expéditeur		

Transporteur: _____
 Transporteur: _____

Visa Transporteur Visa transporteur		

Stempel Annahmestelle:
 Destinataire: _____

Als GUT angenommen - Acceptés (Jugés BONS)		
Paletten Palettes	Rahmen Cadres	Deckel Couvercles
Jubehnahmebestätigung Confirmation de réception		

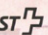
Prozessmanagement PM41
 Per / par E-Mail: leergebinde@post.ch
 Tel. 058 386 54 74

Gültig 30 Tage ab Aussteldatum
 Valable 30 jours à partir de la date d'émission

Exemplaire pour le transporteur

Le bulletin de livraison rose ne permet pas l'échange. Il sert de copie pour le conducteur.

BZ Härkingen
 BZ Zürich-Mülligen
 CC Ecôlepens
 andere / autres _____

DIE POST 

Auslieferungsschein für Tauschgeräte (Post-AS)
Bulletin de livraison pour échange de matériel
 Kopie für den Transporteur
 Copie pour le transporteur

Datum: **No 64526**
 Date: _____

Sender: _____
 Expéditeur: _____

Angeforderte Tauschgeräte - matériel à échanger livré		
Paletten Palettes	Rahmen Cadres	Deckel Couvercles
Visa Sender Visa expéditeur		

Transporteur: _____
 Transporteur: _____

Visa Transporteur Visa transporteur		

Stempel Annahmestelle:
 Destinataire: _____

Als GUT angenommen - Acceptés (Jugés BONS)		
Paletten Palettes	Rahmen Cadres	Deckel Couvercles
Jubehnahmebestätigung Confirmation de réception		

Prozessmanagement PM41
 Per / par E-Mail: leergebinde@post.ch
 Tel. 058 386 54 74

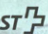
Berechtigter zum Tausch
 ne peut pas droit à un échange de matériel
 seuls les feuilles bleues sont valables pour l'échange

Exemplaire pour le client

-> Bulletin de livraison pour échange de matériel

Seul le bulletin de livraison **bleu** (original) permet de récupérer le matériel d'échange dans un délai de 30 jours.

BZ Härkingen
 BZ Zürich-Mülligen
 CC Ecôlepens
 andere / autres _____

DIE POST 

Auslieferungsschein für Tauschgeräte (Post-AS)
Bulletin de livraison pour échange de matériel
 Kopie für den Kunden zum Bezug von Tauschgeräten
 Copie pour le client pour récupération du matériel (d'échange)

Datum: **No 64526**
 Date: _____

Sender: _____
 Expéditeur: _____

Angeforderte Tauschgeräte - matériel à échanger livré		
Paletten Palettes	Rahmen Cadres	Deckel Couvercles
Visa Sender Visa expéditeur		

Transporteur: _____
 Transporteur: _____

Visa Transporteur Visa transporteur		

Stempel Annahmestelle:
 Destinataire: _____

Als GUT angenommen - Acceptés (Jugés BONS)		
Paletten Palettes	Rahmen Cadres	Deckel Couvercles
Jubehnahmebestätigung Confirmation de réception		

Prozessmanagement PM41
 Per / par E-Mail: leergebinde@post.ch
 Tel. 058 386 54 74

Gültig 30 Tage ab Aussteldatum
 Valable 30 jours à partir de la date d'émission